|  |
| --- |
| **Concours général agricole "Prairies Fleuries" : 1ère édition sur l'Aubrac en 2017** |
|   |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  http://www.projet-pnr-aubrac.fr/fr/newsletter/2017/images/N2Prairie-mA-sotrophe2.jpg |   | Alors que la remise des prix du concours national 2016 aura lieu le 2 mars prochain lors du Salon de l’agriculture, le Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional de l’Aubrac, le COPAGE et la Communauté de commune des Hautes Terres de l’Aubrac préparent ensemble une première édition de ce concours sur l’Aubrac. |

 |
|  |
| Ainsi, les agriculteurs volontaires de l’Aubrac pourront présenter leurs prairies naturelles montagnardes de fauche où ils jugent que l’équilibre agri-écologique est le meilleur : une façon de confirmer que les prairies riches en espèces présentent des bénéfices tant agronomiques (quantité et qualité du fourrage, caractéristiques gustatives et nutritionnelles des produits) qu’environnementaux (qualité du paysage, pollinisation, etc.).Pour l’édition 2017 sur l’Aubrac, les prairies devront se situer sur l’une des communes du plateau de l’Aubrac au-dessus de 1 000 m d’altitude, être exploitées par fauche et se situer sur des terrains dont le sol est sain. Chaque agriculteur pourra inscrire une parcelle du 27 mars au 30 avril auprès d’un des co-organisateurs. Puis, durant la 1ère quinzaine de juin, un jury visitera chaque parcelle inscrite en présence de l’éleveur : la notation est établie selon des critères alliant l’agronomie, la place dans le système de production et l’écologie. La remise des prix du concours local aura lieu le 21 septembre 2017, à l'occasion de la 1ère soirée de projection du festival Phot’Aubrac. Le vainqueur du concours local pourra participer au concours national.Les informations pratiques et les fiches d’inscription seront communiquées fin mars (au moment de l’ouverture des inscriptions) par les organisateurs : n’hésitez pas à les contacter si vous êtes intéressés.**Contacts** : * Syndicat mixte de préfiguration du PNR de l’Aubrac : Etienne HERAULT (e.herault@projet-pnr-aubrac.fr, 09 62 11 55 86)
* COPAGE : Anne COLIN (Anne.Colin@lozere.chambagri.fr, 04 66 65 62 00)
* Communauté de communes des Hautes Terres de l’Aubrac : Gilles TRAUCHESSEC (comcomaubraclozere@live.fr, 07 87 60 49 31)
 |

Newsletter PNR Aubrac – février 2017